Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

TRANSPORT
DATALAB
Essentiel

Commissariat général au développement durable

La mobilité à longue distance des Français en 2016

FÉVRIER 2018

En 2016, la mobilité à longue distance des personnes résidant en France métropolitaine, c'est-à-dire à plus de 100 kilomètres du domicile, diminue légèrement par rapport à 2015. Les voyages avec nuitée sont moins nombreux. Le nombre de voyages professionnels est en hausse de 3 %. Les Français de 15 ans ou plus effectuent un peu moins de voyages personnels. L'autocar connaît une forte croissance en 2016, conséquence de la libéralisation de son transport régulier interurbain. L'avion poursuit sa croissance continue depuis 2009. Les voyages à l'étranger sont moins nombreux mais plus lointains qu'en 2015.

LÉGÈRE BAISSE DE LA MOBILITÉ À LONGUE DISTANCE

En 2016, tous motifs confondus, les Français âgés de 15 ans ou plus ont réalisé 220 millions de voyages à longue distance, qu'ils aient ou non passé une ou plusieurs nuitées hors de leur domicile (voir *définitions, sources*). Lors de ces voyages, ils ont parcouru 265 milliards de kilomètres (*tableau 1*).

Par rapport à 2015, le nombre global de voyages est en baisse de 0,7 %. Cette diminution est due aux voyages avec nuitée qui sont moins nombreux qu'en 2015 (- 1,9 %). En revanche, le nombre d'allers-retours dans la journée augmente de 3,6 %.

Chaque Français de 15 ans ou plus effectue en moyenne 4,2 voyages à longue distance en 2016 (*tableau 2*). Depuis 2014, le nombre moyen de voyages à longue distance par personne est en baisse de 4,5 à 4,2. Cette baisse provient entièrement de la diminution du nombre moyen de voyages personnels qui passe de 3,8 en 2014 à 3,5 en 2016. Néanmoins, ceux-ci représentent toujours plus de 80 % des voyages dans l'année.

Après la baisse de 2015, les distances parcourues lors de l'ensemble des voyages à plus de 100 km du domicile augmentent de 0,9 %. Pour les allers-retours dans la journée, l'augmentation des distances suit celle du nombre de voyages. En revanche, les kilomètres parcourus au cours des voyages avec nuitée sont en légère hausse, malgré la baisse du nombre de ces voyages.

Tableau 1 : voyages à longue distance en 2016

Type de déplacement	Nombre de voyages		Kilomètres parcourus	
	(en millions)	Évolution 2016/2015 (en %)	(en milliards)	Évolution 2016/2015 (en %)
Motif personnel	**182,9**	**- 1,5**	**230,9**	**1,4**
Voyages avec nuitée	154,6	- 1,6	219,1	1,5
Allers-retours dans la journée	28,3	- 1,1	11,8	- 0,3
Motif professionnel	**37,0**	**3,4**	**34,3**	**- 2,4**
Voyages avec nuitée	15,7	- 5,0	23,2	- 6,6
Allers-retours dans la journée	21,2	10,6	11,1	7,6
Total tous motifs	**219,8**	**- 0,7**	**265,2**	**0,9**
Voyages avec nuitée	170,3	- 1,9	242,3	0,7
Allers-retours dans la journée	49,6	3,6	22,9	3,4

Champ : ensemble des voyages à longue distance.
***Source :** SDES, d'après enquêtes SDT (DGE)*

Tableau 2 : nombre moyen de voyages à longue distance en 2015 et 2016 pour l'ensemble des Français de plus de 15 ans

Type de déplacement	Tous motifs		Motif personnel		Motif professionnel	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016
Voyages avec nuitée	3,3	3,3	3,0	3,0	0,3	0,3
Allers-retours dans la journée	1,0	0,9	0,6	0,5	0,4	0,4
Total	**4,3**	**4,2**	**3,6**	**3,5**	**0,7**	**0,7**

Champ : ensemble des voyages à longue distance.
***Source :** SDES, d'après enquêtes SDT (DGE)*

LE NOMBRE DE VOYAGES PROFESSIONNELS AUGMENTE

Après une chute continue depuis 2011, le nombre de voyages professionnels augmente de 3,4 % en 2016. Parmi ces voyages, ce sont les allers-retours dans la journée qui sont en hausse (+ 10,6 %). Le nombre de voyages professionnels avec nuitée continue de diminuer (- 5 %).

Les voyages réalisés pour un motif personnel sont moins nombreux en 2016 (- 1,5 %). Cette baisse concerne à la fois les voyages avec nuitée et les allers-retours dans la journée.

ÉVOLUTION CONTRASTÉE DES DISTANCES MOYENNES

Les distances moyennes parcourues lors des voyages ont assez peu évolué entre 2015 et 2016 (*graphique 1*). Les voyages personnels avec nuitée sont un peu plus lointains en 2016, avec une distance moyenne parcourue de 1 417 km. Cette hausse provient en grande partie de l'augmentation du nombre de voyages en avion à plus de 1 000 km du domicile (*graphique 2*). En revanche, les voyages professionnels sont un peu moins longs, que ce soit des allers-retours dans la journée ou des voyages avec nuitée.

Graphique 1 : distances moyennes parcourues lors des voyages à longue distance en 2015 et 2016

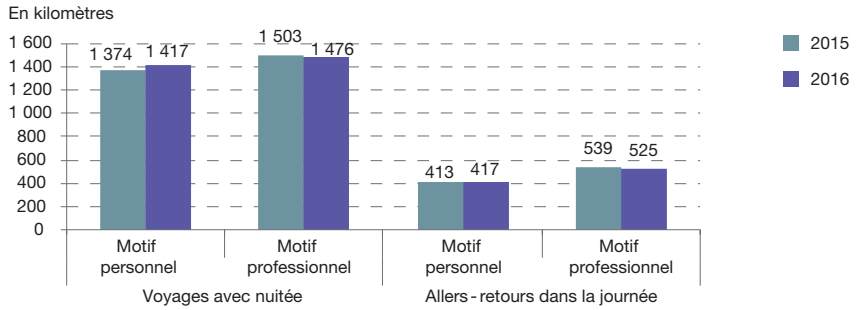

Champ : ensemble des voyages à longue distance.
Source : *SDES, d'après enquêtes SDT (DGE)*

Graphique 2 : voyages à longue distance en 2015 et 2016, selon la distance du déplacement et les principaux modes de transport

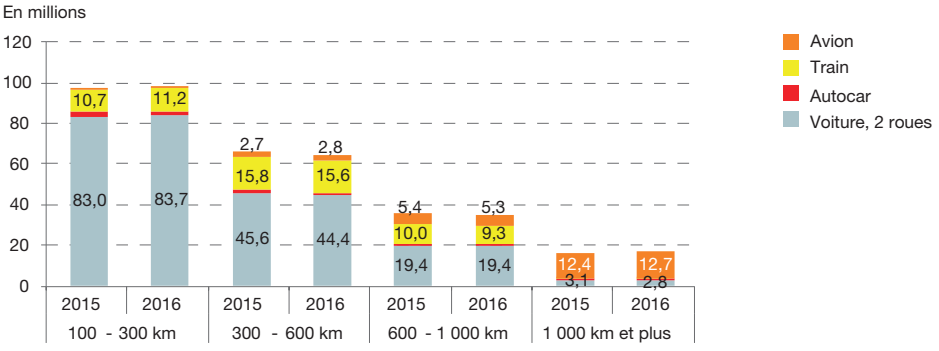

Champ : ensemble des voyages à longue distance.
Source : *SDES, d'après enquêtes SDT (DGE)*

Graphique 3 : kilomètres parcourus lors des voyages à longue distance en 2015 et 2016, selon la distance du déplacement et les principaux modes de transport

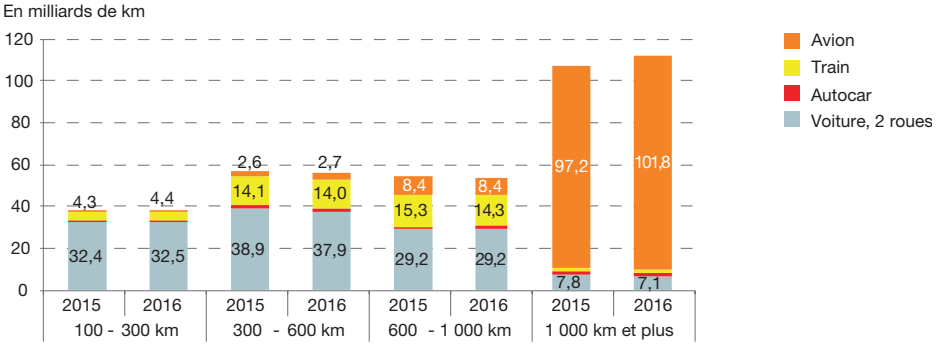

Champ : ensemble des voyages à longue distance.
Source : *SDES, d'après enquêtes SDT (DGE)*

L'AUTOCAR GAGNE DES PARTS DE MARCHÉ

La voiture est toujours le mode privilégié en 2016, représentant 68,4 % des voyages à longue distance (*graphiques 4 et 5*). Cette part de la voiture est stable par rapport à 2015.

Le nombre de voyages en autocar augmente de 5,1 %, lui faisant gagner 0,2 point de parts de marché. Les distances parcourues en autocar progressent de 10 % par rapport à 2015, en raison d'une hausse du nombre de voyages à plus de 600 km du domicile. L'année 2016 est marquée par l'essor du transport par autocar librement organisé (cars « Macron »). C'est en effet la première année complète depuis la libéralisation du transport régulier interurbain de voyageurs par autocar ayant eu lieu suite à la loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques du 6 août 2015.

L'avion gagne 0,2 point de parts de marché en 2016. Depuis 2009, la part de l'avion dans les voyages à longue distance ne cesse de croître, passant de 8,0 % en 2009 à 9,5 % en 2016. L'avion est principalement utilisé pour des voyages à plus de 1 000 km, et les distances parcourues lors de ces voyages augmentent de 5 %, passant de 97 à 102 milliards de km en 2016 (*graphiques 2 et 3*). Alors que l'avion était à égalité avec la voiture en 2015, il redevient le premier mode de transport en termes de distances parcourues en 2016, avec une part modale de 42,6 %.

Les Français ont en revanche effectué un peu moins de voyages en train en 2016 (- 1 %). Les distances parcourues au cours de ces voyages ont diminué (- 2,6 %).

DIMINUTION DU NOMBRE DE VOYAGES À L'ÉTRANGER

Après une baisse de 4,6 % en 2015, les voyages à l'étranger sont également moins nombreux en 2016 (- 2,3 %). Leur nombre diminue quel que soit le motif : - 2,1 % pour les voyages personnels et - 4,2 % pour les voyages professionnels (*tableau 3*). Néanmoins, les distances parcourues au cours des voyages personnels à l'étranger augmentent de 4,6 %. La distance moyenne de ce type de voyage augmente ainsi de 7 %, passant de 4 151 à 4 429 km. En revanche, les kilomètres parcourus au cours des voyages professionnels à l'étranger diminuent de 6,5 %.

Le nombre de voyages en France métropolitaine baisse légèrement de 0,5 % en 2016. Ce sont les voyages réalisés pour un motif personnel qui sont la cause de cette diminution. Le nombre de voyages professionnels est en hausse de 4,3 % en France métropolitaine.

Tableau 3 : voyages en France métropolitaine et à l'étranger en 2016

Type de déplacement	Nombre de voyages		Kilomètres parcourus	
	(en millions)	Évolution 2016/2015 (en %)	(en milliards)	Évolution 2016/2015 (en %)
À l'étranger	**28,1**	**- 2,3**	**122,8**	**3,2**
Motif personnel	24,7	- 2,1	109,4	4,6
Motif professionnel	3,5	- 4,2	13,5	- 6,5
En France métropolitaine	**191,7**	**- 0,5**	**142,4**	**- 1,1**
Motif personnel	158,2	- 1,4	121,5	- 1,3
Motif professionnel	33,5	4,3	20,9	0,4
Total	**219,8**	**- 0,7**	**265,2**	**0,9**

Champ : ensemble des voyages à longue distance.
Source : *SDES, d'après enquêtes SDT (DGE)*

Graphiques 4 et 5 : voyages à longue distance selon le mode de transport

Parts modales en 2016

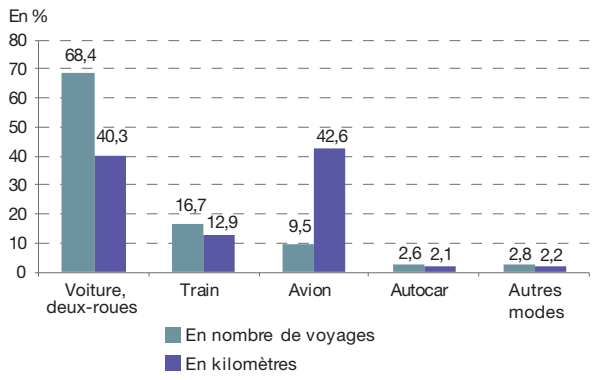

Évolution entre 2015 et 2016 du nombre de voyages et des kilomètres parcourus

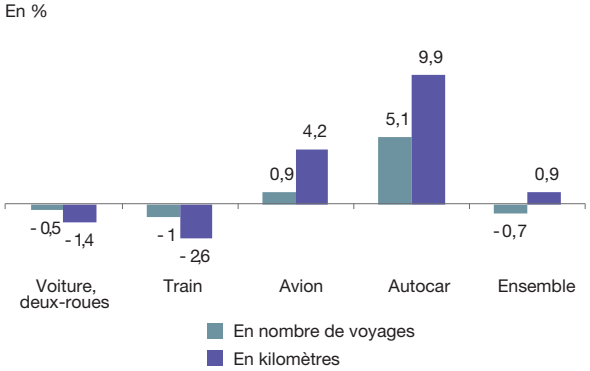

Champ : ensemble des voyages à longue distance.
Source : *SDES, d'après enquêtes SDT (DGE)*

MÉTHODOLOGIE

Sources

Les résultats présentés sont élaborés à partir de l'enquête sur le suivi de la demande touristique des Français (SDT), de la direction générale des entreprises (DGE), réalisée mensuellement par l'institut KANTAR TNS, auprès d'un panel de 20 000 personnes, représentatif de la population de 15 ans ou plus résidant en France métropolitaine. L'enquête SDT permet de disposer d'un champ complet d'observation des voyages réalisés avec ou sans nuitée. Les résultats présentés ici portent sur l'année 2016.

Sont exclus du champ de l'enquête :

- les voyages pour motif professionnel des VRP et des personnels roulants ou navigants ;
- les séjours à l'hôpital, en clinique ou en caserne ;
- les nuits passées sur le lieu de travail (travail de nuit, foyer de travailleurs) ou sur le lieu d'études.

Les résultats relatifs aux kilométrages résultent de l'affectation, par le Service de la donnée et des études statistiques, de distances entre communes d'origine et de destination de chaque déplacement – lorsqu'elles sont absentes dans le panel. En sont alors extraits, pour cette étude, les voyages à longue distance.

Définitions

Un voyage comporte au moins deux déplacements : un aller et un retour. Dans cette étude, ces déplacements s'effectuent tous à longue distance, c'est-à-dire au-delà d'un rayon de 100 km à vol d'oiseau du domicile, quel que soit le moyen de transport utilisé. Les voyages à longue distance sont analysés selon leur motif (professionnel ou personnel) et l'existence ou non d'une nuitée :

- **les voyages avec nuitée** : sont des voyages à longue distance pour lesquels la personne enquêtée passe **au moins une nuit** à l'extérieur (à l'hôtel, chez des amis…), définis conformément à la convention préconisée par Eurostat (office statistique des Communautés européennes). Cette définition diffère de celle de l'Organisation mondiale du tourisme, où le voyage doit comporter au moins quatre nuitées, et cela à une distance quelconque du domicile ;
- les **allers-retours** sont des voyages à longue distance effectués dans la même journée, sans comporter de nuitée ;
- la mention « à longue distance » n'étant pas toujours reportée dans l'étude, il suffit de retenir : **voyages** (à longue distance) = **voyages avec nuitée + allers-retours**.

Cette définition de la longue distance diffère de celle d'Eurostat qui identifie les classes suivantes : courte distance, moins de 300 km ; distance intermédiaire, de 300 à 1 000 km ; longue distance, plus de 1 000 km.

La destination du voyage avec nuitée est le lieu de séjour principal du voyage, en France ou à l'étranger. La **destination de l'aller-retour** est le lieu le plus lointain en cas de destinations multiples.

Le **mode de transport** est le mode principal de transport utilisé au cours du voyage.

Audrey DOROLLE, SDES

Dépôt légal : février 2018
ISSN : 2557-8510

Directeur de publication : Sylvain Moreau
Rédaction en chef : Anne Bottin
Coordination éditoriale : Claude Baudu-Baret
Maquettage et réalisation : Chromatiques (Paris)

Commissariat général au développement durable

Service de la donnée et des études statistiques
Sous-direction des statistiques des transports
Tour Séquoia
92055 La Défense cedex
Courriel : diffusion.sdes.cgdd@developpement-durable.gouv.fr

www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr

STATISTIQUE PUBLIQUE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE